

## BOIS D'ŒUVRE : SOUBRESAITS SUR LES MARCHÉS

- **27 %**. C'est la diminution qu'a connue le prix du bois d'œuvre sur le marché nord-américain depuis septembre 2014. Bouleversement des taux de change, réajustement des flux commerciaux de bois d'œuvre, fin de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux; tous ces changements ont contribué à secouer ce marché. Cette tourmente perturbera-t-elle à long terme le prix du bois rond résineux au Québec?

### Trois facteurs déclencheurs de la tourmente

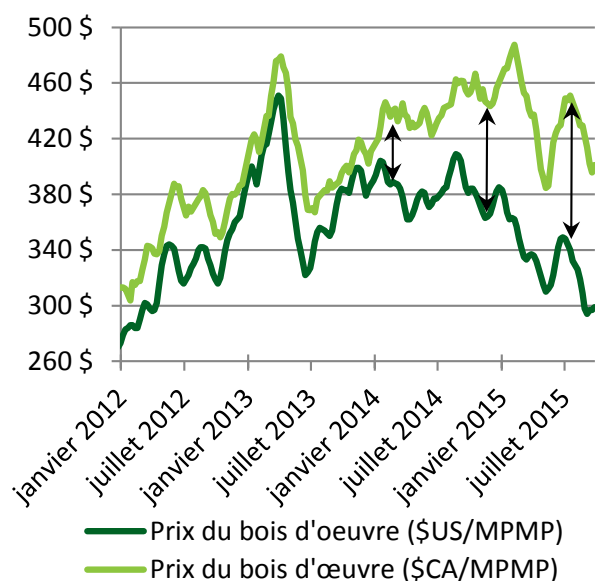
Depuis trois ans, l'environnement économique favorable aux États-Unis bénéficiait aux producteurs de bois d'œuvre alors que les marchés de la construction et de la rénovation domiciliaire ont enregistré des progrès importants. Le prix du bois d'œuvre a même atteint un sommet décennal en mars 2013. Parallèlement, d'autres économies à travers le monde ont connu un ralentissement, affectant par le fait même la dynamique du marché du bois d'œuvre. Le décrochage de la bourse chinoise, la crise de la dette grecque, les sanctions économiques contre la Russie et les économies pétrolières secouées par la chute du prix du baril ont soit affecté la demande de bois d'œuvre, soit créé un bouleversement du marché des taux de change. Conséquemment, le dollar américain a repris de la vigueur comparativement à de nombreuses devises étrangères. Ce réaligement des valeurs monétaires a chamboulé la compétitivité des nations sur les marchés d'exportation. Deux exemples illustrent ce phénomène. Premièrement, la chute du huard a amélioré la compétitivité du bois d'œuvre canadien aux États-Unis (voir Figure 1). Deuxièmement, la Russie, qui fut sévèrement touchée économiquement, a vu la valeur de sa monnaie chuter rapidement améliorant significativement la compétitivité de ses produits forestiers en Chine.

Toutes ces perturbations économiques entraînent un réajustement des flux commerciaux de bois d'œuvre à l'échelle mondiale (voir Figure 3). De janvier à août 2015, le Canada (- 10 %) et les États-Unis (- 43 %) ont expédié moins de bois d'œuvre vers la Chine qu'à la même époque en 2014, car la demande y est moins robuste et la compétition plus féroce. De plus, profitant d'un taux de change favorable, les scieurs canadiens ont accru leur production afin d'expédier davantage de bois d'œuvre aux États-Unis. Les exportations canadiennes vers les États-Unis affichent une avance de 6 % au premier semestre de 2015 par rapport à 2014 (voir Figure 2).

Les fluctuations des taux de change ont également haussé l'attrait du marché américain pour les scieurs européens et sud-américains. Même si les volumes provenant d'outre-mer demeurent négligeables dans l'ensemble, représentant à peine 5 % des importations américaines, ils deviennent néanmoins un élément de perturbation supplémentaire dans ce marché. Conformément à la loi de l'offre et de la demande, l'afflux supplémentaire de bois a contribué à la baisse des prix, et ce, malgré une demande soutenue de la part des Américains.

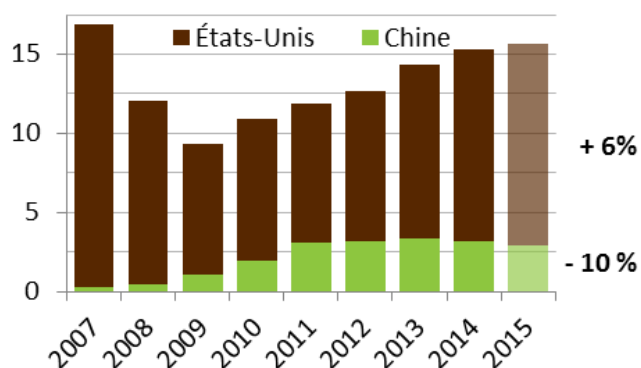
Cette affluence de bois d'œuvre sur le marché américain pourrait s'accroître conséquemment à la fin de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux conclu entre le Canada et les États-Unis survenue le 12 octobre dernier. Cette entente bipartite, basée sur un système de taxation et de quotas appliqués aux exportations canadiennes, a amené une certaine stabilité sur le marché du bois d'œuvre en balisant les exportations canadiennes à destination des États-Unis. Fait intéressant, une clause prévoit une période d'une année à la fin de l'accord, durant laquelle le libre-échange du bois d'œuvre prévaut. Dorénavant, les producteurs canadiens accèdent au marché américain sans contraintes, et ce, malgré la faiblesse courante des prix du bois d'œuvre. Espérant profiter de cette manne, bon nombre de grossistes ont réduit leurs inventaires afin de mettre la main sur du bois d'œuvre canadien bon marché. La fin de l'accord et le délestage des inventaires ont sûrement participé à la volatilité des marchés.

Figure 1 : Prix du bois d'œuvre affichés en dollars canadiens et américains



Sources : Random Lengths, Pribec

Figure 2 : Exportations canadiennes de bois d'œuvre vers les États-Unis et la Chine (G PMP)

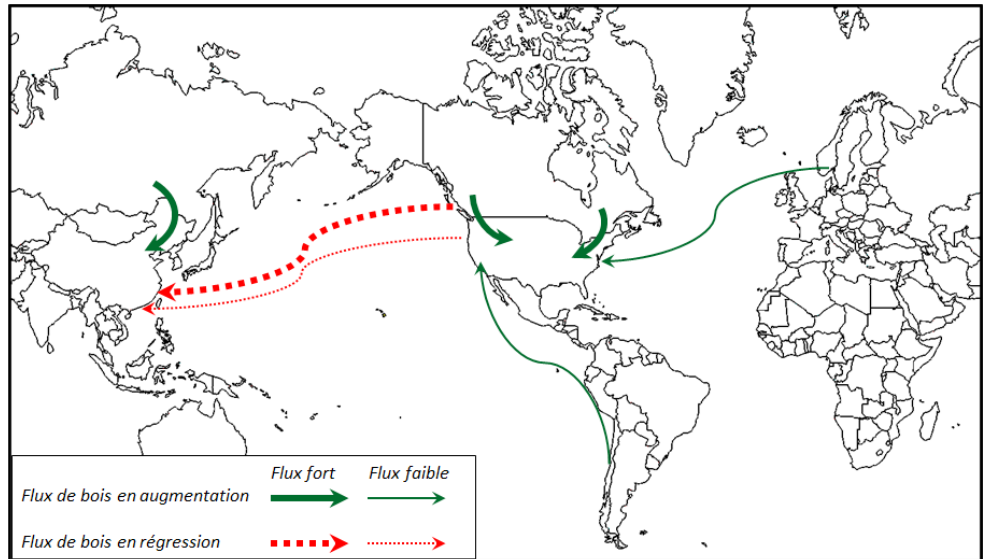


Sources : CIFQ, Random Lengths

## À quoi peut-on s'attendre?

Les discussions entourant les partenariats transpacifiques (12 pays) et transatlantiques (États-Unis - Europe) monopolisent les efforts des négociateurs américains expliquant ainsi l'absence de pourparlers en vue d'un renouvellement de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux. Alors que l'industrie américaine souhaite une entente plus protectionniste, l'industrie canadienne demeure mitigée puisque les provinces de l'Ouest canadien désirent reconduire l'entente-cadre tandis que le Québec préfère plutôt s'en soustraire à l'instar des provinces de l'Atlantique. Par chance, le gouvernement canadien s'est efforcé de conclure diverses ententes de libre-échange permettant au secteur manufacturier canadien d'accéder à de nombreux marchés (voir Figure 3). Ainsi, le Canada est le premier pays à avoir signé des ententes de libre-échange à la fois avec les marchés américain, européen et japonais. Toutefois, de tels accords n'empêchent pas un pays de contester les politiques forestières d'un autre pays membre en vertu des clauses des ententes de commerce. L'opposition entre les États-Unis et le Canada dans le dossier du bois d'œuvre est un exemple fort éloquent.

Figure 3 : Réajustement des flux commerciaux de bois d'œuvre



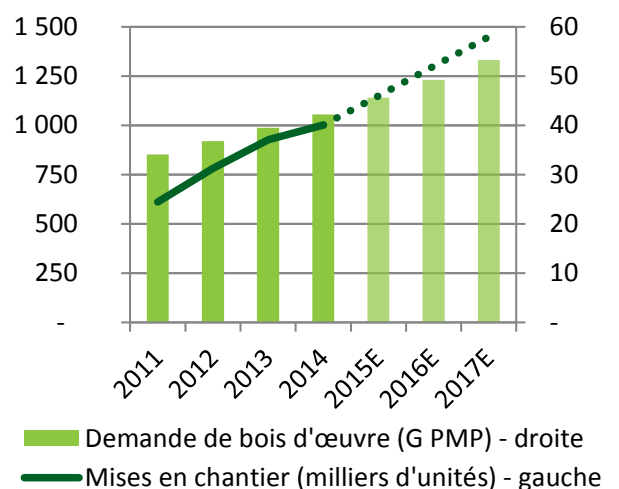
De plus, le principal secteur d'activité consommateur de bois d'œuvre, soit la construction résidentielle aux États-Unis, n'a pas atteint son plein potentiel. La demande nord-américaine demeurera robuste comme en fait foi une croissance estimée à 8 % annuellement, de 2015 à 2017 (voir Figure 4). Quant à la capacité de production, elle devrait croître à un rythme de seulement 2 % par année. Le taux de fonctionnement des scieries nord-américaines devrait passer de 81 % en 2015 à 89 % en 2017 à condition que la baisse de la demande chinoise ne soit ni trop brusque ni prolongée. Généralement, l'augmentation de ce taux améliore le prix du bois d'œuvre puisque les scieries approchent de leur capacité maximale de production. Ainsi, le prix moyen du bois d'œuvre devrait connaître une poussée de 15 % en 2016 par rapport à la moyenne de 2015 selon un consensus de six analystes financiers. Ces mêmes analystes estiment que le taux de change favorable pour les scieurs canadiens se maintiendra.

Fondamentalement, la demande pour le bois d'œuvre aux États-Unis demeure forte ce qui se reflétera éventuellement sur la demande de bois rond résineux. De 2013 à 2014, les producteurs forestiers du Québec ont accru leurs livraisons vers les scieries de bois d'œuvre de 26 % et tout indique que cette tendance se poursuivra non seulement en 2015, mais également ultérieurement. La propagation fulgurante de la tordeuse des bourgeons de l'épinette force également un nombre croissant de producteurs forestiers à intensifier leur récolte de bois. Le recul des prix du bois rond observé, notamment au Bas-Saint-Laurent et en Chaudière-Appalaches, est tributaire de cette situation où une hausse subite d'offre de ce bois a permis de satisfaire les besoins à court terme des scieries. Pis encore, cette offre supplémentaire coïncide avec une chute momentanée du prix du bois d'œuvre.

Fort heureusement, la demande en bois rond croîtra au cours des prochaines années tandis que l'offre sera éventuellement limitée par la capacité de récolte et la possibilité forestière. Les prix devraient donc reprendre leur croissance, d'autant plus que la hausse anticipée du prix du bois d'œuvre augmentera la capacité de payer des acheteurs de bois. Toutefois, une attention particulière devra être portée au bois de la forêt publique alors qu'une mise en marché trop brusque des volumes de bois générés par l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette pourrait limiter le potentiel d'appréciation du prix du bois rond, voire provoquer une baisse dans le nord-est de l'Amérique du Nord.

Sources : Random Lengths, Banque Scotia, Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, Ressources naturelles Canada, CIFQ, Statistiques Canada, Capital Economics, RBC Capital Markets, US Census Bureau, CIBC, Banque TD, Banque de Montréal, Desjardins, RISI, OANDA

Figure 4 : Évolution de la demande de bois d'œuvre et des mises en chantiers aux États-Unis



Sources : US Census Bureau, RBC Capital Markets



### Forêts de chez nous PLUS

Pour recevoir la version électronique de cette infolettre : [www.foret.privee.ca](http://www.foret.privee.ca)  
Pour mettre fin à votre abonnement : [bois@upa.qc.ca](mailto:bois@upa.qc.ca)

### Analyse et rédaction

Vincent Miville, *ing.f.*, M.Sc.  
Marc-André Côté, *ing.f.*, Ph.D.